

Suites aux interpellations contre la Mutuelle des fraudeurs

Les deux personnes suspectées d'appartenir à la Mutuelle des fraudeurs, perquisitionnées et interpellées mercredi matin, ont été relâchées après 27h de garde-à-vue. Elles ont été auditionnées par la Brigade financière, habituellement spécialisée dans les gros bonnets.

Aujourd'hui, la presse affirme que Transpole ne porte pas plainte, contrairement à ce qui a été dûment signifié et entendu en audition : les enquêteurs se sont entretenus par téléphone avec François-Xavier Castelain, chef du contrôle pour Transpole. Considérant le manque de fondement de leur plainte, et par là-même la nullité de leur conseil juridique, l'entreprise serait-elle en train de reculer ? En effet, l'incitation à la fraude (ce qui reste à prouver) n'est pas une incitation à commettre un crime ou un délit, tel que l'interdit la loi, mais une incitation à commettre une simple contravention, ce qui n'est pas puni du tout. Ils devront trouver autre chose pour criminaliser la Mutuelle des fraudeurs. Le procureur est à la besogne, nous attendons son avis.

Quand bien même cette entreprise policière ferait chou blanc, nous devons la considérer comme une tentative d'intimidation des groupes qui s'organisent contre la précarité et le fichage des déplacements. Cette plainte intervient dans une guerre à la fraude beaucoup plus large et toujours plus agressive menée par Transpole, les élus de Lille Métropole, et plus particulièrement Éric Quiquet. Cette plainte semble être son cadeau de départ : l'élu écologiste s'en va pantoufler à la direction du Syndicat mixte des transports après treize ans de loyaux services à faire leurs profits. Nous le tenons, lui aussi, pour responsable.

Nous tiendrons une assemblée samedi 19 avril à 15h30 à L'Insoumise, 10 rue d'Arras à Lille, pour discuter des suites à donner à cette agression.

Nous réclamons d'ores et déjà que soient rendus l'argent et les ordinateurs saisis par la Brigade financière.

La Mutuelle des fraudeurs et L'Insoumise

Lille, le 18 avril 2014